

Ressources lexicales pour une sémantique inférentielle : un exemple, le mot « quitter »

Daniel Kayser

LIPN – UMR 7030 du CNRS
Institut Galilée - Université Paris-Nord
93430 Villetaneuse
Daniel.Kayser@lipn.univ-paris13.fr

Résumé. On étudie environ 500 occurrences du verbe « quitter » en les classant **selon les inférences** qu'elles suggèrent au lecteur. On obtient ainsi 43 « schémas inférentiels ». Ils ne s'excluent pas l'un l'autre : si plusieurs d'entre eux s'appliquent, les inférences produites se cumulent ; cependant, comme l'auteur sait que le lecteur dispose de tels schémas, s'il veut l'orienter vers une seule interprétation, il fournit des indices permettant d'éliminer les autres. On conjecture que ces schémas présentent des régularités observables sur des familles de mots, que ces régularités proviennent du fonctionnement d'opérations génériques, et qu'il est donc sans gravité de ne pas être exhaustif, dans la mesure où ces opérations permettent d'engendrer les schémas manquants en cas de besoin.

Abstract. Around 500 occurrences of the French verb "quitter" are scrutinized and sorted **according to the inferences** they trigger in the reader's mind. This yields 43 so-called inferential schemata. They are not exclusive from one another: when several of them are applicable, their conclusions add together; however, as the author knows that the reader possesses this kind of schema, if s/he wants to direct the reader towards a given interpretation, s/he provides some clues to block the other ones. The schemata reveal regularities across families of similar words, and these regularities are conjectured to be due to the operation of generic procedures: omitting some schemata is thus harmless, insofar as these procedures have the ability to generate the missing ones in case of need.

Mots-clés : Sémantique lexicale. Inférence. Glissements de sens.

Keywords: Lexical Semantics. Inference. Shifts in Meaning.

1 Introduction

Je préconise depuis longtemps (Kayser, 1997) une sémantique qui ne soit pas basée sur une *référence* au monde (selon laquelle les mots ont pour fonction principale de décrire des objets, des événements, etc.), mais qui ne soit référentielle que par effet dérivé de sa fonction première : déclencher des *inférences* chez le lecteur / auditeur.

Dans le cas de la sémantique lexicale, cette thèse devrait signifier que chaque mot possède un pouvoir inférentiel (Small, 1981). Cependant, coupé de tout contexte, un mot engendre assez peu d'inférences et ce pouvoir reste latent (cf. l'idée de « signifié de puissance » de (Guillaume, 1964)) quoique, comme l'ont remarqué Schank et Abelson (1977), certains mots ont la propriété d'installer des "scripts" qui déclenchent par eux-mêmes de nombreuses inférences. Pour les autres, ce n'est qu'une fois connus le co-texte et certains éléments de la situation d'énonciation que la potentialité du mot se concrétise. La façon de représenter cette potentialité latente et, au fur et à mesure que les caractéristiques du contexte se dessinent, l'actualisation de cette potentialité en de véritables inférences restent à élucider. Pour cela, il est nécessaire de répertorier les inférences qui paraissent légitimes dans les différentes circonstances où un même mot est utilisé.

À ma connaissance, il n'existe pas d'étude explicitement orientée vers la collecte des inférences liées à l'usage d'un mot. Cette contribution est une première tentative en ce sens, avec tous les tâtonnements et imperfections que cela comporte.

2 Cadre de l'étude

Qu'infère-t-on si, à l'entrée d'un local, on entend (1) ou (2) ?

- (1) Laissez votre manteau à l'hôtesse du vestiaire.
- (2) Laissez leur manteau à vos enfants.

Dans le cas (1), qu'il faut ôter son manteau car il fait chaud à l'intérieur, et dans (2) qu'il ne faut pas l'ôter car il fait froid à l'intérieur. D'où viennent ces inférences ? Les dictionnaires existants recensent les usages d'un mot, les explicitent à l'aide de paraphrases ou d'exemples, mais ne comportent pas d'indication pour déterminer les inférences qu'on est en droit d'effectuer, et ce n'est d'ailleurs pas leur but.

Dans le cas d'espèce, l'arborescence que le Trésor de la Langue Française fournit pour le verbe transitif « laisser » comporte une branche I.A.3 glosée par « mettre en dépôt, en garde », ce qui convient bien à (1), et une branche II.A.3, « garder, réserver », exemplifiée par « Il fallait émonder l'arbre, ne lui laisser que les maîtresses branches » (M. Genevoix, Raboliot), qui est assez proche de (2). Mais pour savoir quelle branche correspond à une occurrence donnée, ce dictionnaire ne mentionne que la nature animée ou non des actants, ce qui n'est pas discriminant ici et ne l'est pas davantage dans de nombreux autres cas.

Mon propos est donc de prendre les choses à leur point de départ. J'ai choisi dans un premier temps le verbe « quitter », car il est plus simple que « laisser ». On tente ici d'énumérer les inférences que déclenchent les différents emplois de ce verbe, et de déterminer ce qui, dans le contexte, justifie ce déclenchement. C'est un verbe qui exprime le contraste entre deux situations, et on cherche à clarifier ce que l'on peut présumer des situations initiale et finale en fonction des circonstances où ce verbe est utilisé.

Cette étude ne vise pas l'exhaustivité : c'est la méthode qui importe. Si elle donne des résultats, on pourra l'étendre à une couverture plus systématique des emplois du mot. De toute façon, le fonctionnement même de la langue encourage les emprunts : si un mot apparaît dans un contexte où on ne s'attend pas à le voir, on cherche s'il existe un comportement inférentiel connu d'un autre mot dans ce contexte, et on tente une analogie en adaptant ce qui peut l'être. L'exigence d'exhaustivité n'a donc pas beaucoup de pertinence.

J'ai recueilli 275 occurrences de « quitter » extraites d'un corpus journalistique. J'y ai ajouté 151 segments de texte extraits du TLFi, et 75 trouvés dans le Littré, en écartant les utilisations spécialisées ou qui m'ont semblé archaïsantes. Ces 501 occurrences présentent des redondances et certainement des lacunes, mais elles forment une base représentative pour avancer.

La méthode suivie a consisté à regrouper ces occurrences en fonction des ressemblances entre les inférences qu'il m'a paru légitime d'en tirer. Dans un deuxième temps, j'ai cherché à comprendre d'où venaient ces ressemblances, et sans surprise, j'ai observé que dans un groupe ainsi constitué, les actants du verbe partagent de nombreuses caractéristiques ; mais celles-ci sont loin d'être suffisantes : la présence ou l'absence d'autres mots et la situation d'énonciation jouent souvent un rôle capital.

Les caractéristiques des actants peuvent être « ontologiques », au sens que le T.A.L. donne à ce mot. Mais se reposer sur elles pour sélectionner, parmi les schémas inférentiels, ceux qui sont applicables, impliquerait que le choix du « bon » rattachement ontologique de chaque mot précède cette sélection. Or lorsqu'un rattachement de mots du co-texte conduit à un schéma inférentiel donnant un résultat contraire à l'intuition ou à la cohérence discursive, on le remet en cause et on envisage d'autres potentialités de ces mots, ou un usage métaphorique. Le processus qui se déroule (généralement inconsciemment) s'apparente donc à une recherche d'équilibre entre différentes contraintes. L'existence de plusieurs points d'équilibre correspond à la possibilité de plusieurs interprétations d'un même texte.

Une notion cruciale, déjà mise en évidence dans une autre étude (Kayser, Nouioua, 2009), est celle de *norme*, et cela pour au moins deux raisons : (i) l'applicabilité de nombreux schémas inférentiels repose sur la connaissance de ce qui est perçu comme *normal* dans la situation initiale ; (ii) un schéma lui-même est davantage une norme qu'une règle d'inférence, car ses conclusions sont « fragiles » : d'une part comme indiqué ci-dessus, cette applicabilité est immédiatement remise en cause si le résultat du schéma ne respecte pas des considérations sémantiques ou pragmatiques ; d'autre part ces mêmes conclusions ne peuvent être considérées comme impliquées par le texte qu'en l'absence d'éléments contradictoires, et ceux-ci peuvent apparaître plus loin dans le texte. Ceci montre que la logique sous-jacente est *non monotone* (Grégoire, 2000), et l'utilisation de ce type de logiques est d'autant plus appropriée qu'elles modélisent également, sous la forme d'une recherche de points fixes, l'idée d'équilibre déjà évoquée.

3 Les schémas inférentiels

J'énumère ci-dessous un ensemble de schémas inférentiels qui couvre les 501 exemples que j'ai analysés. Le découpage en sections n'est fait que pour accroître la lisibilité, mais il ne faut surtout pas le comprendre comme un choix à faire entre possibilités qui s'excluent. Il n'est pas rare en effet que plusieurs schémas s'appliquent simultanément à un exemple : les inférences se cumulent alors.

Mais il est également fréquent que, lorsque plusieurs schémas ont leurs conditions d'applicabilité satisfaites, un seul soit pertinent. Comme l'auteur sait que le lecteur dispose de ces schémas, il prend soin de lui fournir des indices l'aiguillant vers celui qu'il souhaite voir appliquer et/ou bloquant les autres.

Par exemple, « quitter son domicile » invoque le schéma 'neutre' I.1.a. tandis que « quitter le domicile conjugal » – qui a toutes chances d'être référentiellement équivalent – invoque le schéma plus précis I.1.c. De même, « quitter sa maîtresse » renvoie à II.2.b., mais dans : « Je me souviens qu'une fois M^{me} de Luxembourg me parlait en raillant d'un homme qui quittait sa maîtresse pour lui écrire. » (J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, cité par Littré), le complément « pour lui écrire » neutralise cette inférence et ne déclenche que I.3.a. « Quitter ses amis » se rattache a priori à ce même schéma I.3.a., mais dans : « il a prématurément quitté ses nombreux amis », on pense de préférence au schéma IV.2, 'mourir'.

Une grande difficulté est de choisir la « granularité » des regroupements effectués et de la maintenir constante d'un regroupement à l'autre : pourquoi par exemple faire de la durée présumée de l'absence un critère différenciant I.1.a. de I.1.b. ? Pourquoi avoir regroupé sous III.3.a. des phrases assez diverses (quitter le pouvoir, quitter son poste) ? Je peux donner des arguments justifiant ces choix, mais je ne prétends pas être parvenu à homogénéiser la généralité des schémas. Si les choses devaient en rester là, ce serait un défaut sérieux. Mais je conjecture que ces schémas sont souvent eux-mêmes des instances de schémas plus généraux. Si tel est bien le cas, il n'est pas très important d'en distinguer trop ou trop peu, car les lacunes inévitables seront comblées par la possibilité d'engendrer des schémas à partir de ceux que j'ai recensés.

Dans ce qui suit, A désigne le sujet du verbe « quitter » et B son objet direct. La partie 'Pré : ' du schéma explicite les inférences concernant la situation préexistant à l'action de « quitter » ; la partie 'A : ', celles qui correspondent à l'action elle-même [cette partie est absente lorsqu'aucune inférence ne paraît liée à l'action] ; la partie 'Post : ', celles qui portent sur la situation créée par l'action. Ce qui est écrit en *italiques* n'est pas affecté par une négation du verbe (présupposés).

Tout est exprimé en langage naturel mais on remarquera qu'il s'agit d'un langage assez contrôlé. Le but est à terme de limiter le vocabulaire et la syntaxe pour aboutir à ce que les conditions et les inférences s'expriment dans un langage formel. Imposer trop tôt ces contraintes risquerait d'appauvrir les schémas.

I. Quitter s'interprète comme changer de lieu

1. A est une personne (ou assimilé : organisation, ...), B est un lieu

a. *Pré : A est au lieu B. A a la possibilité de se déplacer de façon autonome.* A : A décide de partir de B.

Post : A n'est plus au lieu B. [Les électeurs quittent alors paisiblement les lieux]

b. le lieu B est assez vaste pour contenir des habitations

Pré : cf. a. + A séjourne dans le lieu B (norme séjour ≈ jours) A : cf. a.

Post : cf. a. + A va séjourner dans un autre lieu (id.). [Le prince Sihanouk a quitté Pékin, mercredi 14 octobre]

c. cf. b. + il y a des raisons de penser que A n'a pas l'intention de revenir prochainement en B.

Pré : cf. a. + A habite au lieu B (norme habiter ≈ années) A : A décide de ne plus habiter en B.

Post : cf. a. + A déménage pour habiter dans un autre lieu (id.). [Chaque année trois mille jeunes quittent la Bourgogne]

d. il y a des raisons de penser que A exerce une activité professionnelle au lieu B.

Pré : cf. a. + A exerce une activité professionnelle au lieu B (norme profession ≈ années) A : cf. a.

Post : A n'exerce plus son activité professionnelle au lieu B. [Au moment de quitter Bercy, M. Fabius (...)]

e. une norme associe le lieu B à une certaine activité.

Pré : cf. a. + A est venu en B pratiquer cette activité A : A a terminé cette activité, c'est pourquoi il décide de partir de B.

Post : cf. a. + A ne pratique plus cette activité. [Le président de la Commission européenne a quitté la tribune]

f. une norme associe le lieu B à une contrainte liée à un état physique.

Pré : cf. a. + A est dans un état physique qui le contraint à rester en B A : L'état de A s'est modifié de façon à lever cette contrainte.

Post : A a la possibilité de changer de lieu. [Quitter le lit (Littré)]

2. A est une personne, B est un événement qui se tient en un certain lieu L

Pré : A est venu en L pour participer à l'événement A : A décide de ne plus participer à l'événement B, c'est pourquoi il part de L.

Post : A ne participe plus à l'événement B. Il n'est plus en ce lieu. *L'événement continue à se tenir en ce lieu.*

[Nous allons quitter immédiatement cette conférence s'ils exigent cela de nous]

3. A et B sont animés (personne ou animal)

a. *Pré* : A et B sont dans un même lieu L. A a la possibilité de se déplacer de façon autonome. A : A décide de partir de L.

Post : A n'est plus en L. B est toujours en L. [Il quitta ses compagnons à la porte de la ville (Littré)]

b. il y a des raisons de penser que A et B habitent au même domicile.

Pré : cf. a. + A habite au même domicile que B (norme habiter ≈ années)

A : A ne souhaite plus habiter avec B, c'est pourquoi il décide de déménager.

Post : A déménage pour habiter dans un autre lieu (id.). [Ils ont quitté leur famille qui refusait de les suivre]

4. A ou B se déplace

a. B se déplace de façon autonome *Pré* : Depuis un certain temps (selon norme), A fait en sorte de ne pas s'éloigner de B.

Post : A s'éloigne de B. [Le chien ne quitte plus les talons de son maître (Vidron, TLFi)]

b. (cas symétrique) on échange dans a. les rôles de A et B. [Sa boîte à outils ne le quitte plus. TLFi]

c. cf. b. *Pré* : cf. b.

Post : A et B s'éloignent l'un de l'autre. [Le monde nous quitte bien avant qu'on s'en aille pour de bon (Céline, TLFi)]

d. A est le regard (les yeux) d'une personne ou A est une personne et le verbe quitter est suivi de « des yeux » ou « du regard »

Pré : Depuis un certain temps (≈ minutes), A fait en sorte que son regard suive B. A : A décide de ne plus regarder B.

Post : Le regard de A ne suit plus B. [ses yeux, que ne quittent presque jamais ceux de ses interprètes]

5. A se déplace, B est un chemin

Pré : A a la possibilité de se déplacer de façon autonome. Depuis un certain temps (selon norme) A se déplace sur le chemin B

A : A décide de changer de chemin.

Post : A continue à se déplacer mais sur un autre chemin. [La voiture quitte la route embouteillée]

6. A est un moyen de transport en commun, B est un lieu

Pré : A se trouve au lieu B. Son trajet normal consiste à partir de B.

Post : A part de B. [Chaque semaine, le Transsibérien quitte Moscou]

7. A est un élément, B est un lieu

Pré : A recouvre (une partie de) B.

Post : un événement fait en sorte qu'il n'y ait plus de A sur le lieu B. [La neige a quitté de bonne heure les parties basses des montagnes (Senancour, TLFi)]

8. A est un objet, B est un lieu

Pré : A est localisé au lieu B.

A : quelqu'un décide de déplacer A.

Post : A n'est plus localisé au lieu B. [D'autres œuvres bien connues n'avaient jamais quitté leur port d'attache]

9. A et B sont des objets

Pré : L'objet A est attaché à l'objet B.

A : un événement naturel fait que A se détache de B.

Post : A n'est plus attaché à l'objet B. [Comment la grappe quitte le cep et choit dans le panier (Colette, TLFi)]

II. Quitter s'interprète comme changer d'état ou d'attitude

1. a. A est un état, B est une personne ; une norme permet de déterminer l'état A' qui suit ordinairement l'état A (enfance -> adolescence ; maladie -> bonne santé ; ...)

Pré : B est resté dans l'état A (durée selon norme).

Post : B est désormais dans l'état A' [L'un des bastonneurs se rappela comment la fatigue l'avait quitté]

b. A est une attitude, B est une personne ; une norme permet de déterminer une attitude A' qui s'oppose à A (foi <-> athéisme ; vice <-> vertu ; souvenir -> oublié ; ...)

Pré : B est resté dans l'attitude A (≈ années).

Post : B a désormais l'attitude A' [La solitude m'a quittée (Jouve, TLFi)]

c. (cas symétriques) échange dans a. ou b. des rôles A et B. [un garçon qui n'a pas vraiment quitté l'enfance]

d. A est un objet (sens large), B est une catégorie

Pré : A fait partie de la catégorie B. A : Une personne ou un événement fait en sorte que A ne fasse plus partie de B

Post : A n'est plus dans la catégorie B [le thème du partage du travail quitte la sphère des utopies]

2. A est une personne, B est une personne ou un groupe

a. B est une personne

Pré : A a l'habitude de fréquenter B (durée ≈ mois). A : Un changement d'attitude de A ou de B fait que A ne désire plus fréquenter B.

Post : A ne fréquente plus B. [Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre, La Bruyère (Littré)]

b. cf. a + il y a des raisons de penser que A et B ont des relations amoureuses

Pré : A a des relations amoureuses avec B (id. a.).

A : A désire ne plus avoir de relation amoureuses avec B, c'est pourquoi il ne veut plus fréquenter B.

Post : cf. a. [La femme qu'il aime mais qui vient de le quitter]

c. B est un groupe

Pré : A fait partie du groupe B (id. a.).

A : A décide de ne plus faire partie du groupe B.

Post : A ne fait plus partie de groupe B. [Danseuse à l'Opéra de Paris, elle a quitté la célèbre compagnie]

d. cf. c + le groupe est connu pour avoir une certaine attitude

Pré : cf. c + A a l'attitude du groupe B

A : A change d'attitude ; c'est pourquoi il ne veut plus faire partie du groupe B.

Post : cf. c + A n'a plus l'attitude du groupe B. [M. Albert Vecten, sénateur de la Marne, quitte le CDS]

e. B est une personne connue pour avoir une certaine attitude

Pré : A est adepte de B et a la même attitude que B A : A change d'attitude.

Post : A n'est plus adepte de B. Il n'a plus l'attitude de B. B conserve son attitude. [Des ex-collaborateurs fidèles du président Douaev finissent par le quitter]

RESSOURCES LEXICALES POUR UNE SEMANTIQUE INFERENTIELLE

3. A est une personne, B est un produit

Pré : A a l'habitude de consommer B (durée ≈ mois). A : Un changement d'attitude de A fait que A ne désire plus consommer B.

Post : A ne consomme plus le produit B. [Le pourcentage de toxicomanes parvenant à quitter définitivement la drogue]

4. a. A est une personne, B est une question traitée par un texte ou un discours

Pré : A traite oralement ou par écrit la question B.

A : A considère qu'il a fait le tour de la question B.

Post : A continue de parler ou d'écrire. A traite un autre sujet. [Quitter le domaine de l'art, du sacré, de la physiologie TLFi]

b. A est une personne, B est une façon d'aborder un sujet

Pré : A traite oralement ou par écrit des questions en utilisant la façon B.

Post : A continue de parler ou d'écrire. A utilise une autre façon (contrastée par rapport à B) d'aborder les questions. [Il est impossible de savoir dans un récit de Poe, à quel moment on quitte la réalité pour entrer dans le monde des rêves (Mauclair, TLFi)]

c. (cas symétrique) on échange dans b. les rôles de A et de B [La façon dont la réalité extérieure peu à peu le quitte, ne lui laissant que la seule contemplation de sa vie intérieure]

III. Quitter s'interprète comme changer d'activité

1. A est une personne

a. B est une activité professionnelle

Pré : A exerce la profession B (durée ≈ années).

Post : A n'exerce plus désormais l'activité B [Ce football français qu'il a quitté un jour de l'hiver dernier]

b. B est un lieu rattaché par une norme à une activité professionnelle

Pré : A exerce la profession correspondant au lieu B (durée ≈ années).

Post : A n'exerce plus désormais cette activité [Pédagogue hors pair, dit-on, quand elle quitta la scène]

c. B est une activité, ou B est absent

Pré : A exerce l'activité B (durée ≈ heure) ou son activité professionnelle habituelle (si B est absent).

Post : A s'interrompt dans cette activité. A a l'intention de reprendre cette activité (dans un délai ≈ heures). [Quand cela arrive, il se lève de sa table et quitte son travail (Goncourt, TLFi)]

2. A est une personne

a. B est une entreprise

Pré : A est salarié par l'entreprise B.

Post : A n'est désormais plus salarié par l'entreprise B [En 1973, il quitte la DATAR]

b. B est une organisation qui a le monopole d'une activité professionnelle

Pré : A est salarié par l'organisation B.

Post : A n'est désormais plus salarié par l'organisation B. A n'exerce plus l'activité professionnelle correspondant à B. [J'ai quitté l'armée en 1946, mais je suis resté en Indochine]

3. A est une personne

a. B est un emploi, une fonction, ou (métonymie) une faculté ou un symbole lié par une norme à un emploi ou une fonction

Pré : A exerce la fonction (liée à) B (durée selon norme).

Post : A n'exerce plus la fonction (liée à) B [J'ai préféré quitter le fauteuil présidentiel]

b. B est un groupe qui exerce une fonction

Pré : A fait partie du groupe B et exerce la fonction correspondante (durée selon norme).

Post : A ne fait plus partie du groupe B, c'est pourquoi il n'exerce plus la fonction correspondante. [Un gouvernement qu'il avait quitté, il y a six mois]

c. B est un système dont les membres ont une activité

Pré : A pratique cette activité dans le cadre du système B.

A : A décide de ne plus pratiquer cette activité, c'est pourquoi il cesse de faire partie de B.

Post : A ne fait plus partie du système B. A ne pratique plus cette activité. [Jeanne avait quitté le lycée à douze ans pour s'occuper de sa mère (Nizan, TLFi)]

4. A est une personne et B un instrument, un moyen, un style

Pré : Dans ses activités régulières, A utilise B.

Post : A n'utilise plus B. A pratique toujours ces activités. [Perry Bamonte quitte ses claviers (dont il use de manière ultra-conformiste) pour sa guitare]

IV. Quitter s'interprète comme perdre une qualité ou un objet

1. A est une personne

a. B est un ensemble de possessions

Pré : A mène un style de vie pour lequel il utilise l'ensemble B.

A : A décide d'adopter un autre style de vie, dans lequel B n'a plus d'utilité.

Post : A change de style de vie, c'est pourquoi il se défait de B. [Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté, Racine (Littre)]

b. B est un habit (ou assimilé)

Pré : A porte l'habit B.

A : A décide d'ôter l'habit B

Post : A ne porte plus l'habit B. [Quitter son habit pour être plus à son aise (Littre)]

2. A est une personne, B est un (vaste) groupe de personnes, la vie, la terre

Pré : A est vivant.

Post : A est mort. [Pierre Mendès France nous a quittés le 18 octobre 1982]

4 Perspectives

Ces schémas sont certainement contestables, ne serait-ce que parce que les conditions d'application sont probablement parfois trop larges et parfois trop restrictives. Comme on l'a vu, la présence ou l'absence d'un mot peut faire basculer l'interprétation d'un côté ou de l'autre, et ces phénomènes nécessiteraient à chaque fois une étude plus fine. Mais une telle étude serait vouée à l'échec si elle se bornait à recenser des cas particuliers sans essayer de comprendre de quoi ils sont les instances.

De même que le lexique génératif (Pustejovsky, 1995) est censé restreindre le nombre de significations à stocker, car des mécanismes permettent de les reconstituer à partir d'une quantité réduite d'informations, de même les schémas ci-dessus présentent des régularités, dont je conjecture qu'elles s'expliquent par des opérations génériques, activables ou blocables selon le mot dont il s'agit, qui engendrent des schémas à partir d'un noyau plus restreint, quitte à perdre éventuellement un peu de finesse d'analyse.

Pour cette raison, plutôt que d'affiner les 43 schémas ci-dessus (un réexamen attentif m'amènerait sûrement à modifier ici une condition, là un regroupement), il semble plus utile de les comparer avec des schémas construits pour d'autres verbes, dans l'idée que les analogies constatées feront apparaître ces opérations génériques, ce qui réduirait l'importance du choix précis des schémas correspondant à chaque mot, puisqu'à partir d'une base « raisonnable » de schémas, les autres pourraient être régénérés.

J'étudie actuellement les verbes « laisser » et « abandonner », qui partagent avec « quitter » un certain nombre de caractéristiques. « Laisser » est cependant plus complexe, car au lieu d'évoquer deux situations, il fait partie de la grande classe des mots qui en suggèrent une troisième, contrefactuelle. Cette classe comprend des verbes comme « éviter » (on aurait pu rencontrer ou percuter), des noms comme « pénurie » (qui évoque une situation où l'approvisionnement serait jugé normal), des adjectifs comme « grand » (on n'est grand que par comparaison à une norme), des adverbes comme « trop », etc. Les schémas inférentiels de « laisser » comportent donc souvent, mais pas toujours, une ligne supplémentaire. De plus, « laisser », davantage que « quitter », renvoie à la notion de contrôle telle que l'a définie Desclés (1985). Mais une fraction non négligeable des schémas de « laisser » correspond, comme pour « quitter » à des changements de lieu, d'état, ou d'activité et cette similitude, ou d'éventuelles divergences, est précieuse pour faire apparaître des invariants. J'escompte de cette étude qu'elle permette de confirmer l'existence d'opérations aptes à créer par analogie des schémas inférentiels à partir d'un sous-ensemble d'entre eux.

Ces schémas ne sont pas utilisables en l'état par le T.A.L. Ils le deviendront si l'on traduit dans un langage formel le langage contrôlé dont j'ai fait usage pour les exprimer : un langage de type logique de description semble approprié, à condition de recenser les entités mentionnées (p.ex. personne, objet, groupe, lieu, activité, ...), les rôles (p.ex. posséder un objet, exercer une activité, aller / partir d'un lieu, ...), et quelques notions de second ordre transcritibles au 1^{er} ordre par réification (p.ex. le fait qu'une certaine entité joue un certain rôle est normal / anormal). Comme je l'ai dit plus haut, je pense qu'il est bon d'attendre d'avoir examiné un plus grand nombre de mots avant de se lancer dans une telle traduction. Mais l'objectif à moyen terme est bien de disposer de ressources linguistiques dans un formalisme qui permette un traitement sémantique automatisé beaucoup plus riche que ce dont on est actuellement capable.

Références

- DESCLES J.-P. (1985). Représentation des connaissances : archétypes cognitifs, schèmes conceptuels, et schémas grammaticaux. *Actes sémiotiques - Documents* 69-70, E.H.E.S.S.
- GREGOIRE E. (2000). *Logiques non monotones & intelligence artificielle*. Paris : Hermès.
- GUILLAUME G. (1964 - 73). *Langage et science du langage*. Paris : Nizet.
- KAYSER D. (1997) La sémantique lexicale est d'abord inférentielle. *Langue Française* 113, 92-106.
- KAYSER D., NOUIOUA F. (2009). From the Description of an Accident to its Causes. *Artificial Intelligence* 173 (12-13). 1154-1193.
- PUSTEJOVSKY J. (1995). *The Generative Lexicon*. Cambridge (Mass.) : The M.I.T. Press.
- SCHANK R. C., ABELSON R.P. (1977). *Scripts, Plans, Goals and Understanding*. Lawrence Erlbaum Ass.
- SMALL S. (1981). Viewing word expert parsing as a linguistic theory. Proc. of the 7th I.J.C.A.I., 70-76.